



LE DANOIS, GROS PAYEUR DE TAXES

Par ARMAND LETOURNEAU, Directeur du "Journal d'agriculture" (Spécial au "Bulletin de la Ferme")

J'ai retrouvé, ces jours-ci, ami lecteur, un petit papier dont je demande la permission de vous entretenir familièrement.

C'est le menu d'un grand restaurant de Copenhague, le Wivel, un des plus beaux d'Europe, dit-on (on y reçoit 1,500 convives). Au verso de cette feuille, se trouve, écrite à la mine et d'une calligraphie qui afflige, qui blesse l'œil, la note suivante: *The Danes are heavily taxes.*

Cela veut dire: les Danois sont fortement taxés.

Quoi, c'est moi qui ai écrit cela? Eh, oui! c'est daté: 18 juin 1929, et je m'en rappelle fort bien. Cela m'a été dit par un ingénieur, M. Bogaers, dont j'étais l'invité. Une très aimable connaissance faite sur le rapide Hambourg-Copenhague. Il m'a donné une foule de tuyaux précieux sur le pays, les mœurs, les lois. En Europe, par suite du système de compartiments en usage sur les wagons de chemins de fer, une demi-heure après le départ, vous liez conversation avec vos voisins.

Mais parlez-moi d'une surprise! Entendre dire d'une voix indifférente: "Oui, nous payons de lourdes taxes". Et moi qui jusque-là n'avais noté que de très légères ombres au tableau de la prospérité danoise! En voilà une tache, me dis-je. Benjamin Franklin a bien raison de dire qu'en ce monde il n'y a que deux choses de certaines: la mort et les taxes.

J'ai lu quelque part, dans les écrits de Sydney Smith, un chroniqueur anglais, l'histoire d'un homme conduisant un cheval taxé attelé à une voiture taxée qu'il trainait sur une route taxée, et aussi l'histoire de ce vieillard mourant qui se versait dans une cuillère taxée à 10% un remède sur lequel il payait une taxe de 22%, s'étendait sur un lit taxé à 15% et expirait dans les bras d'un médecin tenu lui-même de payer une forte taxe pour avoir le droit de faire mourir les gens. Et cela continuait: le croquemort, le fossoyeur, le notaire, etc.

Ces souvenirs me vinrent à l'esprit à la table du Wivel.

Quoi, ce peuple danois que l'on cite par le monde entier pour sa prospérité agricole, l'infime proportion de ses illettrés, sa grande richesse comparée *per capita*, (c'est-à-dire par tête), le parti qu'il tire de ce fléau qu'est la démocratie, tout cela aboutit à cette phrase: il paye de lourdes taxes!

M. Bogaers souriait.

—Chez nous, lui dis-je, les taxes sont rangées parmi les embêtements de la vie: les cors aux pieds, les belles-mères, la statique dans les radios, la cherté du gin, la mauvaise humeur du "boss", quoi encore? Les taxes sont un mal nécessaire, c'est entendu. Un économiste réputé prétend que seuls les sauvages ne paient pas de taxes. C'est votre excuse.

—En ce cas, nous sommes hautement civilisés, répondit M. Bogaers, car nous sommes taxés de façon systématique. Il faut jurer de façon convenable et modérée chaque fois qu'on paie une taxe, mais il est bon de reconnaître aussi que la taxation est un capital investi pour le compte de la prospérité publique. C'est un principe d'économie politique qu'une taxation judicieusement appliquée et perçue économiquement est une marque de civilisation. Les collectivités les plus taxées sont quelquefois les plus prospères. Voici, citées au hasard, quelques-unes des plus grosses taxes que nous payons:

1. Une taxe sur les biens immobiliers nous rapporte presque quatre millions de dollars;
2. Une taxe sur le revenu personnel et sur les profits réalisés par les compagnies rapporte quelque chose comme vingt millions;
3. une taxe sur la propriété, qui produit un revenu de près de onze millions;
4. une taxe sur les successions donne deux millions;
5. une "stamp tax" produit six millions;
6. une taxe sur les alcools: neuf millions;
7. une taxe sur la bière: six millions;
8. il y a aussi une taxe sur les amusements de toutes espèces, sur les repas dans les restaurants, etc., etc. Je vous indique ici les plus importantes; il y en a plusieurs autres sans parler des douanes et de l'accise. Il y a aussi les amendes et les pénalités, mais je vous dirai, à l'honneur de notre pays, que nous ne tirons de cette source de revenu qu'un quart de million.

—Quel est donc le revenu total de l'État?

—Le revenu du gouvernement central est d'environ quatre-vingt-dix-sept millions et les dépenses se chiffrent à un peu plus de cent millions. Le revenu du gouvernement local atteint le chiffre de quatre-vingt-dix-neuf millions, les dépenses, quatre-vingt-sept millions.

Les dépenses du gouvernement central se répartissent comme ceci: 3% pour la liste civile: famille royale, parlements, légations et consulats; 12% pour la défense nationale, marine et armée; 7% pour promouvoir l'industrie, le commerce, l'agriculture, les pêcheries; 15% pour amortir la dette nationale; 10% pour l'administration intérieure, justice, prisons, etc. Pratiquement tout le reste

est affecté aux œuvres sociales: écoles, santé publique, pensions de vieillesse, sans-travail, hôpitaux, sciences, arts, etc. Les dépenses du gouvernement local (municipalités et comtés) accusent un chiffre analogue pour les œuvres de bien-être social. Les écoles absorbent la plus grande partie des crédits. On a dû vous citer le dicton danois: "Quand vous apercevez un grand bâtiment, si vous êtes en Allemagne, dites sans hésiter: c'est une caserne; dites: c'est une usine, si vous êtes en Angleterre; et dites: c'est une école, si vous êtes en Danemark. Vous ne courez pas risque de vous tromper".

Ici, permettez-moi d'interrompre le témoignage de M. Bogaers pour faire remarquer qu'en matière d'enseignement sous toutes les formes, et en fait de fondations de bienfaisance également sous les formes les plus variées, le Danemark vient en tête de tous les pays européens. Ce n'est pas au Danemark que les maîtresses d'école sont payées deux cents dollars par année. Les méthodes pédagogiques danoises sont on ne peut plus excellentes. Rien que sur ce chapitre, il y aurait des dizaines de pages à écrire. En fait de législation sociale, c'est un pays merveilleusement administré. La protection des ouvriers, la restriction du travail chez les femmes et les enfants, la réglementation des heures de travail, le soin de la santé publique, le soin des veuves et des malheureuses, des orphelins, des vieillards, des malades, des sans-travail, des invalides, l'assurance, la réglementation de la consommation des boissons alcooliques, voilà autant d'initiatives efficacement et substantiellement supportées par l'État. Le code de législation sociale au Danemark est inégalable par son caractère pratique et sa noble préoccupation philanthropique. Je suis obligé de me borner à n'effleurer ici que très superficiellement ces questions. Depuis mon retour au pays, j'ai publié sept ou huit articles sur le Danemark dans le "Journal de l'Agriculture". Il en paraîtra un nombre égal d'ici quelques mois. Ceux de mes lecteurs qui s'intéressent aux nombreuses leçons profitables que donne à l'univers ce merveilleux petit pays, pourraient peut-être se référer à ces articles.

—Vos compatriotes, M. Bogaers, ne se plaignent donc pas trop des nombreuses taxes à payer?

—Nous nous en acquittons sans trop de mauvaise grâce. Réflexion faite, nous préférons les ennuis de la taxation, si pénibles soient-ils, aux tares qu'engendrent l'ignorance et l'incurie. Le Danois ne recule guère devant la note à payer, quand il s'agit d'enseignement et de progrès social. La partisanerie gâte de moins en moins notre vie politique. Quand on a réussi à nous prouver que telle mesure, telle législation sont conçues de manière à nous faire avancer dans la voie du progrès, nous marchons. Quand le peuple voit de ses yeux que les revenus publics sont en majeure partie employés à soutenir des entreprises productives, telles que les écoles, les hôpitaux, les caisses de secours à toutes sortes de maux, il finit par se dire: Je sais où va mon argent et il m'en revient une petite partie. Chez nous, vous êtes à même de l'observer au cours de ce voyage, le sens coopératif est très développé. Nous ne faisons pas de la coopération pour le plaisir d'être cité à l'étranger et pas davantage par vertu. Nous faisons cela par affaire, parce que c'est une nécessité pour nous. C'est notre seule chance de survivre. Cette mentalité nous a amenés à comprendre que la politique et le gouvernement doivent être des moyens de fortifier l'État et non des motifs à attiser les rivalités de partis et les stériles chicanes qu'elles engendrent. Vous disiez tout à l'heure avec raison que les sauvages ne paient pas de taxes. Nous croyons être de moins en moins sauvages, car nous en payons de très fortes. Déboursier n'est jamais agréable, mais nous avons confiance les uns dans les autres. Le Danemark trouve un point d'appui dans le cœur de chacun de ses enfants. Il étend ses soins jusqu'aux plus petits de nous. Nous aimons notre pays parce que nous nous apercevons que sa constante ambition est de nous rendre plus heureux et plus prospères, et que sa sollicitude toujours vigilante est de nous élever en caractère et en intelligence. L'éducation et la coopération ont fait un peuple riche du peuple pauvre que nous étions jadis. Elles nous ont appris à nous servir de la prospérité matérielle pour combattre l'ignorance et l'erreur. Elles nous ont démontré quelle puissance constructive il peut y avoir dans des hommes de bonne volonté. Elles ont amené une forme de gouvernement qui est appuyée sur l'esprit et le cœur de notre nation. Les Danois savent que, plus que toute taxe imposée par un gouvernement, lourde et opprimante est la taxe de l'ignorance, de la paresse et de la routine.

Longtemps encore nous causâmes, après quoi je rentrai à mon hôtel, ravi de ma soirée et enchanté par ce prestigieux petit pays du Nord.